

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2023

Le 29 juin 2023, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 23 juin 2023, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT dans la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel-de-Ville.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, M. HUBERT, Mme SCHLIENGER, Mme VERET, M. LEGRAND, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, Mme LEON, M. REYNIER, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ZAMBARDJOUDI, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, M. PASSERON, Mme GALLI, M. BENSABAT, Mme HUARD, M. PARISIS, Mme REMY-LARGEAU, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme DESBOIS, M. HOBEIKA, Mme SALL, M. COURDESSES, Mme GODEFROY, M. EDOUARD, M. CHARRIEAU.

ETAIENT REPRESENTES : Mme SANSY, Mme MACIERA-DUMOULIN, Mme ENAME, M. KALONJI, Mme EL MEZOUE, Mme LEMMET, Mme RAFIK.

M. DI PALMA est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL SITUÉ AU POINT D'ACCÈS AU DROIT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « DINAMIC MEDIATION FAMILIALE ». (20/03/2023)
- ACCEPTATION PAR LA COMMUNE DU DON PAR LE COLLEGE ANNE FRANK DU VEHICULE MINI-BUS IMMATRICULE 396 FNF 92. (01/03/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 3 JUIN 2022 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « ATAD » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN D'AJOUTER UN CRENEAU DE MISE A DISPOSITION. (21/03/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 1^{ER} DECEMBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION "VIVRE A LA FONTAINE ST-EX" CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE L'ESPACE LA FONTAINE AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LA MODIFICATION DES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (21/03/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE DIFFUSION DE MATERIEL PROMOTIONNEL DE FILMS AU CINEMA LE SELECT AVEC UNE CONTREPARTIE FINANCIERE D'UN MONTANT DE 200 EUROS HT PAR OPERATION A PASSER AVEC LA SOCIETE VERSION ORIGINALE SOUS - TITREE. (22/03/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL SITUÉ 3 RUE DU NORD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « CLUB DE L'AMITIE ». (23/03/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DU 14 OCTOBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « OPUS 13 » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'ATELIERS DE L'ESPACE VASARELY AFIN D'AJOUTER UN CRENEAU DE MISE A DISPOSITION. (23/03/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION CIE DHANG DHANG POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER THEATRE EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 6 700 EUROS TTC. (23/03/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC LE THEATRE FIRMIN GEMIER / LA PISCINE POUR L'ORGANISATION DU PROJET CULTUREL « CULTURES ALTERNATIVES ». (23/03/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DE L'INTERNATIONAL SCHOOL OF PARIS POUR UN MONTANT DE 77 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (24/03/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION SOLIHA GRAND PARIS ET LES COMMUNES DE BOURG-LA-REINE ET DE SCEAUX POUR DES INTERVENTIONS RELATIVES A L'ANIMATION LOCALE DU PARCOURS DE RENOVATION ENERGETIQUE PERFORMANTE DES PAVILLONS POUR UN MONTANT DE 9 375 EUROS. (27/03/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE SERVICES A PASSER AVEC LA SOCIETE KARDEX REMSTAR POUR L'ENTRETIEN DU MEUBLE « LEKTRIEVER - 120 - KARDEX » CONTENANT LES REGISTRES D'ETAT CIVIL POUR UN MONTANT DE 1 374.93 EUROS HT. (28/03/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 17 NOVEMBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « PLANETE INTERCULTURELLE » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE L'ESPACE LA FONTAINE AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (28/03/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 A LA CONVENTION DU 12 NOVEMBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « UFCS » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE L'ESPACE PAJEAUD AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (28/03/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DU 22 OCTOBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « AVF » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (28/03/2023)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE MISE EN PAGE ET DE DISTRIBUTION DU MAGAZINE MUNICIPAL ET DE DIVERS SUPPORTS DE COMMUNICATION (APPEL D'OFFRES OUVERT) (28/03/2023) :
 - LOT N° 1 : MISE EN PAGE DU MAGAZINE MUNICIPAL ET DE SON SUPPLEMENT A LA SOCIÉTÉ SCOOP COMMUNICATION SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 65 000 EUROS HT
- ADOPTION DE L'AVENANT N°6 AU MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCES - LOT N°1 - RESPONSABILITE GENERALE ET RISQUES ANNEXES PASSE AVEC AXA FRANCE IARD AFIN DE FIXER LE MONTANT DE LA PRIME PROVISIONNELLE 2023 A 19 769.83 EUROS TTC. (28/03/2023)
- DECLARATION SANS SUITE POUR MOTIF D'INTERÊT GENERAL DES LOTS N°2 ET N° 3 DU MARCHE DE MISE EN PAGE ET DE DISTRIBUTION DU MAGAZINE MUNICIPAL ET DE DIVERS SUPPORTS DE COMMUNICATION (APPEL D'OFFRES OUVERT). (28/03/2023)
 - LOT N°2 : DISTRIBUTION DU MAGAZINE MUNICIPAL AUPRES DES ANTONIENS ET DES COMMERÇANTS ET DÉPÔT DANS LES LIEUX MUNICIPAUX
 - LOT N° 3 : DISTRIBUTION D'IMPRIMES DIVERS
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE DE SEJOURS DE PRINTEMPS ET D'ETE A DESTINATION DES JEUNES ANTONIENS DE 6 A 17 ANS - LOT N°5 : SEJOURS ITINERANTS EN EUROPE PASSE AVEC L'ASSOCIATION REGARDS AFIN DE SUBSTITUER LE SEJOUR PREVU EN CROATIE PAR UN SEJOUR EN ESPAGNE. (29/03/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC VALERIE DUCHATEAU POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DANS LE CADRE DES RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA GUITARE LE 1^{ER} AVRIL 2023 POUR UN MONTANT DE 305.10 EUROS TTC. (29/03/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC ART&COMMUNICATION ARTIST POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DANS LE CADRE DES RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA GUITARE LE 30 MARS 2023 POUR UN MONTANT DE 1 771.60 EUROS TTC. (20/03/2023)
- ATTRIBUTION DU MARCHE NEGOCIE DE MAITRISE D'OEUVRE RELATIF A LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE ANATOLE FRANCE DANS LE QUARTIER DU NOYER DORE AU GROUPEMENT A+ SAMUEL DELMAS ARCHITECTES URBANISTES/BATISERF INGENIERIE/FACEA/LAB INGENIERIE/CLARITY/AC&T PAYSAGES ET TERRITOIRES/AM INGENIERIE/ARWYTEC POUR UN MONTANT PROVISoire DE 2 968 697.52 EUROS HT. (30/03/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC LA CITE DE LA MUSIQUE – PHILHARMONIE DE PARIS POUR L'ANNEE 2023 AFIN D'ORGANISER LE CYCLE D'ATELIERS DE CHANT CHORAL « CHANTONS ENSEMBLE ». (28/03/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°10 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE – LOT N°1 – BATIMENTS DE LA PETITE ENFANCE PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC 1 POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 1 388.49 EUROS HT. (03/04/2023)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DE L'UGSEL – LIGUE ILE-DE-FRANCE POUR UN MONTANT DE 38.50 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (05/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DU SIEC - MAISON DES EXAMENS ET CONCOURS POUR UN MONTANT DE 77 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (05/04/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCEPTION D'UN CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DU BILAN DES GAZ A EFFET DE SERRE (BGES) A CONCLURE AVEC L'ENTREPRISE JUMP DESIGNANT JASON SANIEZ CONSULTANT EXPERT POUR UN MONTANT MINIMUM DE 10 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 15 000 EUROS HT. (06/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA BULLE EXPOSITION POUR L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION DU 15 AVRIL AU 15 MAI 2023 DANS LE CADRE DU FESTIVAL DES BULLES DANS LA VILLE 2023 POUR UN MONTANT DE 3 108.04 EUROS TTC. (06/04/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE LOCATION DE CARS AVEC CHAUFFEUR PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ SAVAC AFIN DE PRENDRE EN COMPTE UNE AUGMENTATION DES PRIX DE 8.57%. (03/04/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DES VESTIAIRES DU STADE VELPEAU ET REAMENAGEMENT DES ANCIENS VESTIAIRES EN STOCKAGE – LOT N°1 : DESAMIANTAGE PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ WIG FRANCE ENTREPRISES POUR UN MONTANT EN MOINS-VALUE DE 3 800 EUROS HT. (03/04/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMELIORATION TECHNIQUE DU PARKING PUBLIC DU CENTRE-VILLE ET LA CREATION D'UNE RAMPE D'ACCES – LOT N° 2 : ETANCHEITE, VRD, ESPACES VERTS, MOBILIER PASSE AVEC LE GROUPEMENT EUROVIA ILE-DE-FRANCE / PAVECO AMENAGEMENT / SNA VOIRIE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 12 662.57 EUROS HT. (03/04/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MODERNISATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC, DE SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLERE ET D'EQUIPEMENTS ANNEXES – LOT N°1 : ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLERE PASSE AVEC LE GROUPEMENT SATELEC / BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES AFIN DE PORTER LE MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 2 500 000 EUROS HT A 2 875 000 EUROS HT. (03/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES MEMBRES DANS L'ORDRE DU MERITE AGRICOLE, SECTION DES HAUTS-DE-SEINE (AMOMA 92). (11/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ARTISTE NATHANAEL MIKLES POUR LE PRET GRATUIT D'UNE EXPOSITION « ENTRE LES LIGNES » DU 11 AVRIL AU 30 MAI 2023 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE. (12/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE VOLTAIRE - CHATENAY-MALABRY POUR UN MONTANT DE 77 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (12/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A PASSER AVEC LA SOCIETE GRAPHISME ET MEDIATION SOCIO - ARTISTIQUE POUR L'ANIMATION AU 11-ESPACE JEUNES D'UN STAGE DE TECHNIQUES D'IMPRESSION DECALEES DU 24 AU 28 AVRIL 2023 POUR UN MONTANT DE 1 700 EUROS TTC. (12/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU CENTRE MARITIME PAUL ROZE A KERJOUANNO DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT BRETON DU SPORT ET DE L'ANIMATION MOYENNANT LE PRIX DE REPAS DE 12.50 EUROS PAR JOUR ET PAR PERSONNE. (12/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRET GRATUIT DE JEUX TRADITIONNELS AU PROFIT DU 11-ESPACE JEUNES A PASSER AVEC L'ASSOCIATION LES CREATEURS LUDIQUES. (12/04/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA CONCEPTION ET AU SUIVI DE LA CONSTRUCTION D'UN PARKING PUBLIC EN INFRASTRUCTURE AU SEIN DE LA ZAC JEAN ZAY PASSE AVEC LE GROUPEMENT PINGAT AMENAGEMENT & BATIMENT / PHASIS ARCHITECTES POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 117 478.10 EUROS HT. (12/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS D'UNE PARCELLE SISE AVENUE LEON HARMEL DESTINEE AU STOCKAGE TEMPORAIRE DE BENNES ET DE CONTENEURS. (12/04/2023)
- REAMENAGEMENT DE L'EMPRUNT N°11080 (MPH254756EUR001) SOUSCRIT AUPRES DE LA CAFFIL ET SOUSCRIPTION D'UN NOUVEL EMPRUNT DE 2 829 380.45 EUROS. (13/04/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 3 A LA CONVENTION DU 13 SEPTEMBRE 2022 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « LES LICORNES EN CHAUSSETTES » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE BEAUVALLON AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (13/04/2023)
- REAMENAGEMENT DE L'EMPRUNT N°11080 (MPH254756EUR001) SOUSCRIT AUPRES DE LA CAFFIL ET SOUSCRIPTION D'UN NOUVEL EMPRUNT DE 2 829 380.45 EUROS – RECTIFICATIF AFIN DE CORRIGER UNE ERREUR MATERIELLE. (14/04/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 8 JUILLET 2022 ENTRE LA VILLE ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU SEIN DE L'ESPACE VASARELY ET DE LA SALLE DU MONT BLANC AFIN DE MODIFIER LA DATE D'ECHEANCE. (18/04/2023)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'OPTIMISATION ET EXTENSION DES AMENAGEMENTS FUNERAIRES DU NOUVEAU CIMETIERE D'ANTONY – (PROCÉDURE ADAPTEE). (19/04/2023)
 - LOT N°1 : GROS ŒUVRE A LA SOCIÉTÉ SOTRAVIA POUR UN MONTANT DE 199 609.85 EUROS HT.
 - LOT N°2 : FOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS FUNERAIRES A LA SOCIÉTÉ NEOCORDI INTERNATIONAL POUR UN MONTANT DE 244 365 EUROS HT.
 - LOT N°3 : ESPACES VERTS A LA SOCIÉTÉ GROUPE LOISELEUR GRAND PARIS POUR UN MONTANT DE 53 071.90 EUROS HT.
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DU CIRCUIT DE PREVENTION ROUTIERE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION MIEUX SE DEPLACER A BICYCLETTE. (19/04/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 4 A LA CONVENTION DU 13 SEPTEMBRE 2022 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « LES LICORNES EN CHAUSSETTES » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE BEAUVALLON AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (20/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA TRANSMISSION PAR VOIE DEMATERIALISEE DES DONNEES D'ETAT CIVIL. (19/04/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC W LIVE POUR L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE 26 MAI 2023 POUR UN MONTANT DE 2 954 EUROS TTC. (19/04/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC MIME PROD POUR L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE 26 MAI 2023 POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (19/04/2023)
- ADOPTION DE DEUX CONTRATS DE CESSION A PASSER AVEC 3C POUR L'ORGANISATION DE DEUX SPECTACLES MUSICAUX A L'ESPACE VASARELY LE 23 JUIN 2023 POUR UN MONTANT TOTAL DE 3 165 EUROS TTC. (19/04/2023)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUBSEQUENT DE FOURNITURE ET POSE DE STORES ELECTRIQUES SOLAIRES SUR LES ECOLES : ELEMENTAIRE BLANGUERNON, MATERNELLE LA FONTAINE, MATERNELLE ET ELEMENTAIRE PAUL BERT RATTACHE A L'ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX DE MENUISERIES EXTERIEURES – VITRERIE (TRAVAUX DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE-PARTIE 2) A LA SOCIETE PLASTALU POUR UN MONTANT DE 317 342.04 EUROS HT. (20/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC FABRICE DELVIN POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'ECRITURE DE PROMOTION DE LA CITOYENNETE EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 3 000 EUROS TTC. (24/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC FABRICE DELVIN POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'ECRITURE DANS LE CADRE DE LA PREVENTION DES DERIVES SECTAIRES EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 4 000 EUROS TTC. (24/04/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LE « SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA BASE DE LOISIRS DE SAINT LEU D'ESSERENT » POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2023 POUR UN MONTANT DE 2 800 EUROS. (24/04/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE LOCATION AVEC LE CAMPING « LA VALLEE DE POUPET » POUR L'ACCUEIL D'UN SEJOUR ORGANISE PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LA STRUCTURE « NOUVEAU SOUFFLE » POUR UN MONTANT DE 2 231.80 EUROS TTC. (24/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC « SMEAG ILE DE LOISIRS DU VAL DE SEINE » POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2023 POUR UN MONTANT DE 2 916.80 EUROS. (24/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE « LES FLOTS DE LA SEINE - CAMPING L'ILE ADELIN » POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2023 POUR UN MONTANT DE 1 399.20 EUROS. (24/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUÉ A L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « L'ARCHIPEL ». (04/05/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE CAMPING ILE DE BOULANCOURT POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2023 POUR UN MONTANT DE 1 642.80 EUROS. (09/05/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE VENTE DU DROIT DE REPRESENTATION D'UNE ANIMATION MUSICALE A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DANS LES BACS A SABLE POUR UNE PRESTATION LE 14 MAI 2023 AU CINEMA LE SELECT POUR UN MONTANT DE 200 EUROS TTC. (09/05/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE APPARTEMENTS FOCH POUR LA LOCATION D'UN HEBERGEMENT POUR L'ACCUEIL DE LA DIRECTRICE DU CINEMA LE SELECT AU FESTIVAL DE CANNES 2023 POUR UN MONTANT DE 2 199.68 EUROS TTC. (20/04/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DE L'ANCIENNE CRECHE DE L'AUREOLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES TROIS SOURCES » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023. (10/05/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 08 OCTOBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « CHORALE LES TOURNESOLS » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DU CENTRE ANDRE MALRAUX AFIN DE SATISFAIRE PONCTUELLEMENT DES DEMANDES DE MISE A DISPOSITION SUPPLEMENTAIRES. (11/05/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'EMPRISES FONCIERES APPARTENANT A HAUTS-DE-BIEVRE HABITAT AU PROFIT DE LA COMMUNE D'ANTONY POUR L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DU RESEAU D'ECLAIRAGE ET DE MATS DE VIDEOSURVEILLANCE DANS LE SECTEUR GUILLEBAUD. (11/05/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 4 AU MARCHÉ DE FOURNITURE DE MOBILIER SCOLAIRE ET DE RESTAURATION DES ECOLES, DES CENTRES DE LOISIRS ET DES CENTRES DE SEJOURS DE LA VILLE D'ANTONY – LOT N°2 : MOBILIER DE RESTAURATION PASSE AVEC LA SOCIETE MOBISCO AFIN DE MODIFIER LA FORMULE DE REVISION DES PRIX POUR TENIR COMPTE DE L'INFLATION. (16/05/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 5 AU MARCHÉ DE FOURNITURE DE MOBILIER SCOLAIRE ET DE RESTAURATION DES ECOLES, DES CENTRES DE LOISIRS ET DES CENTRES DE SEJOURS DE LA VILLE D'ANTONY – LOT N°1 : MOBILIER SCOLAIRE PASSE AVEC LA SOCIETE MOBISCO AFIN DE MODIFIER LA FORMULE DE REVISION DES PRIX POUR TENIR COMPTE DE L'INFLATION. (16/05/2023)
- AUTORISATION A DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UN EQUIPEMENT PUBLIC A USAGE DE MEDIATHEQUE ET ARCHIVES MUNICIPALES SUR L'ILOT J DE LA ZAC JEAN ZAY. (10/05/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 A L'ACCORD CADRE RELATIF A LA MISSION DE PREFIGURATION, DE DEFINITION ET D'ASSISTANCE PROGRAMMATIQUE AUPRES DE LA VILLE D'ANTONY DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT ANTONYPOL PASSE AVEC LE GROUPEMENT L'AUC / BAU+ / MICHEL DESVIGNE / HANK SAS / ALTO STEP / VPEAS / GINKGO AFIN DE MODIFIER LES MISSIONS PREVUES AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES SANS INCIDENCE FINANCIERE. (19/05/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'UTILISATION CONCLUE ENTRE L'ASSOCIATION « LE THEATRE FIRMIN GEMIER / LA PISCINE / L'AZIMUT » ET LA VILLE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UN GALA DE DANSE LE 3 JUIN 2023 MOYENNANT 1 336.49 EUROS TTC POUR LA PRISE EN CHARGE DU PERSONNEL TECHNIQUE. (24/05/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC L'ANIMATHEQUE MJC DE SCEAUX POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE 23 JUIN 2023 POUR UN MONTANT DE 460 EUROS TTC. (24/05/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC EVENEMENT-SOE POUR LA REGIE GENERALE DES CONCERTS ORGANISES AU PARC BOURDEAU LE 21 JUIN 2023 POUR LA FETE DE LA MUSIQUE POUR UN MONTANT DE 6 030 EUROS TTC. (26/05/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATION ENTRE LA SOCIETE « ONSINSCRIT.COM SAS » ET LA VILLE D'ANTONY POUR LE SERVICE D'INSCRIPTION EN LIGNE DE L'EDITION 2023 DU RAID AVENTURE MOYENNANT LE PAIEMENT PAR LA VILLE DE 1.25 EUROS TTC PAR INSCRIPTION. (31/05/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°5 AU MARCHÉ DE SERVICES D'ASSURANCES - LOT N°2 - DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES PASSE AVEC LA SMACL ASSURANCES SA AFIN DE FIXER LE MONTANT DE LA COTISATION 2023 A 128 163.06 EUROS HT. (31/05/2023)

ORDRE DU JOUR

I – FINANCES –

- INSTAURATION DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2024 –
POUR : 49
- APPLICATION DU TAUX D'EFFORT AUX TARIFS DE CERTAINES ACTIVITES MUNICIPALES A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2023 – MODIFICATIF –
CML : POUR 41 – CONTRE : 04 – ABSTENTION : 04
CLUB SCIENTIFIQUE : POUR : 49
- FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX POUR LES ACTIVITES NON SOUMISES AU TAUX D'EFFORT –
STATIONNEMENT et CINEMA : POUR 44 – CONTRE 04 – ABSTENTION 01
SPORT POUR TOUS : POUR : 49
- OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE A LA COOPERATIVE HAUTS-DE-BIEVRE HABITAT POUR SIX EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS EN VUE DE L'ACQUISITION DE 22 LOGEMENTS SOCIAUX AUPRES DE LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE PARTICIPATION ET D'ADMINISTRATION (SCIPA) ET ADOPTION D'UNE CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS –
POUR : 49

II – URBANISME - AFFAIRES FONCIERES –

- ENFOUISSEMENT DES LIGNES A TRES HAUTE TENSION (THT) SUR ANTONYPOLE :
- APPROBATION DE L'AVENANT A LA LETTRE D'ENGAGEMENT ENTRE RESEAU TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE), LA COMMUNE D'ANTONY ET LA COMMUNE DE MASSY AFIN D'ACTER LE RETRAIT DE LA COMMUNE DE MASSY DU PROJET D'ENFOUISSEMENT –
POUR : 41 – CONTRE : 04 – ABSTENTION : 04
- APPROBATION DE LA PROPOSITION TECHNICO-FINANCIERE SOUMISE A LA COMMUNE D'ANTONY PAR RESEAU TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE) –
POUR : 41 – CONTRE : 04 – ABSTENTION : 04
- PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE-ARCHIVES SUR LA ZAC JEAN ZAY – VALIDATION DES ETUDES AU STADE DE L'AVANT PROJET DEFINITIF (APD) –
POUR : 49
- ACQUISITION PAR LA VILLE D'UN BIEN SITUE 11 CITE DUVAL A ANTONY CADASTRE AZ N° 124 –
POUR : 49
- ACQUISITION PAR LA VILLE DE LA PARCELLE BL N°138 D'UNE SURFACE DE 1 M² SISE 2 RUE EINSTEIN APPARTENANT A MADAME ET MONSIEUR HARROCH –
POUR : 41 – CONTRE : 04 – ABSTENTION : 04
- ACQUISITION PAR LA VILLE DE LA PARCELLE CM N°214 SISE 5 AVENUE MAURICE RAVEL ET DES LOTS N°101, 102, 202, 204, 206 ET 207 DE LA COPROPRIETE SISE 5 AVENUE MAURICE RAVEL SUR LA PARCELLE CM N°190 APPARTENANT A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05
- COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE – COLONEL ARNAUD BELTRAME : ADOPTION DE LA CONVENTION DE GESTION DE L'EQUIPEMENT ET CESSION DE PARCELLES AU DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE – RECTIFICATIF –
POUR : 49

III – TRAVAUX – CONTRATS –

- ADOPTION D'UN ACCORD DE MEDIATION A PASSER AVEC LA SOCIETE STACCO –
POUR : 49
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC PASSE AVEC LA SOCIETE FIFTEEN POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION SUR VOIRIE D'INFRASTRUCTURES DE VELOS ELECTRIQUES EN LIBRE- SERVICE DE REFERENCE ZOOV SUR LA COMMUNE D'ANTONY –
POUR : 49

IV – PERSONNEL –

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –
POUR : 49
- DETERMINATION D'UN TAUX DE VACATION –
POUR : 49

V – EDUCATION –

- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION LIRE ET FAIRE LIRE 92 DANS LE CADRE DE SON ACTION AUPRES DES ECOLES ET DES CRECHES DE LA VILLE ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR DEPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE DE LABEL « MA COMMUNE AIME LIRE ET FAIRE LIRE » –
POUR : 49

VI – SPORTS –

- CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU PONEY CLUB D'ANTONY : ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU CONTRAT DE CONCESSION A PASSER AVEC LA SOCIETE CLUB EQUESTRE D'ANTONY ET MODIFICATION DES TARIFS –
AVENANT : POUR : 45 – CONTRE : 01 – ABSTENTION : 03
TARIFS : POUR : 44 – ABSTENTION : 05

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES – ADDITIF –
POUR : 49

VII – AFFAIRES DIVERSES –

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES – ADDITIF –
POUR : 48 – Ne prend pas part au vote : 01 (Mme SALL)
- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES DU CONTRAT DE VILLE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COHESION SOCIALE ET DE REUSSITE EDUCATIVE POUR 2023 – ADDITIF –
POUR : 49
- CONCESSION DE SERVICE POUR L'EXPLOITATION DES REGIES PUBLICITAIRES DES EDITIONS DE LA VILLE : CHOIX DU CONCESSIONNAIRE ET ADOPTION DU CONTRAT DE CONCESSION A PASSER AVEC LA SOCIETE CMP –
POUR : 45 – CONTRE : 04
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT IDF HAUTS-DE-SEINE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPERATION « CHARTE QUALITE CONFIANCE CAP CONSEIL » –
POUR : 45 – CONTRE : 04
- ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2023 AVEC LE POLE DE COMPETITIVITE SYSTEMATIC PARIS-REGION –
POUR : 49
- PRISE EN CHARGE DE DEPENSE PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS D'AMITIE AVEC DES VILLES ETRANGERES –
POUR : 49
- DESIGNATION DU REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS DE LA VILLE –
POUR : 46 – ABSTENTION : 03
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 A LA CONVENTION FIXANT LES MODALITES DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE PARENTALE CRECH'ENDO –
POUR : 49
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNEE 2023 (2^{ème} et 3^{ème} JURYS) –
POUR : 49
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2023 (2^{ème} JURY) –
POUR : 49
- ADHESION DE LA VILLE D'ANTONY A L'ASSOCIATION 813 – LES AMIS DES LITTERATURES POLICIERES POUR LES MEDIATHEQUES MUNICIPALES –
POUR : 49
- DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES –
POUR : 48 – ABSTENTION : 01
- APPROBATION DU COMPTE RENDU DES TRAVAUX 2022 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) –
POUR : 49
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2022 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU PONEY-CLUB D'ANTONY POUR L'ANNEE 2022 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPAUX ET DE LA SALLE DE CONVIVIALITE DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT POUR L'ANNEE 2022 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU FUNERARIUM POUR L'ANNEE 2022 –

**Fin de la séance à 00h10
Antony, le 30 juin 2023**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**